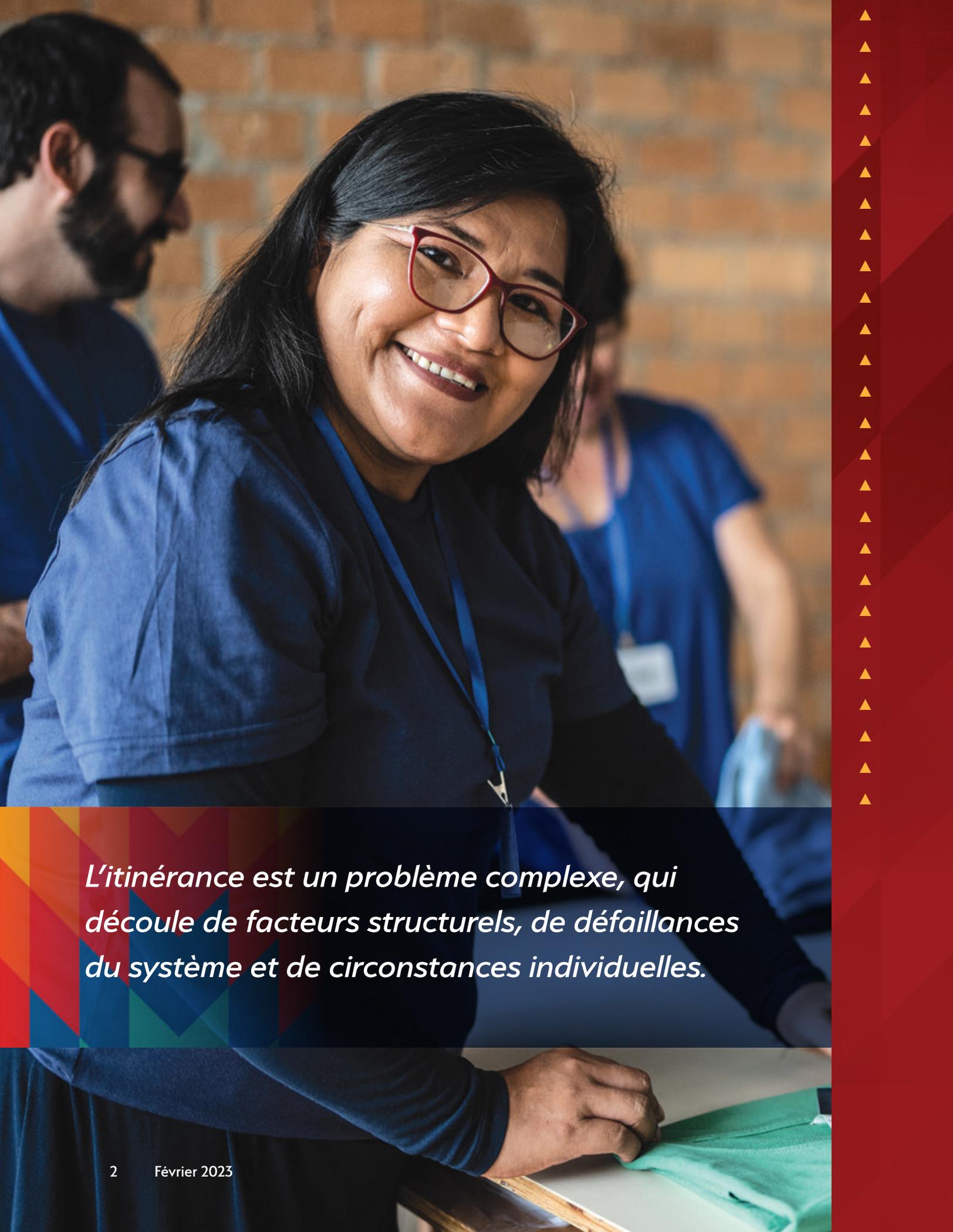




Une place pour tous

Une stratégie collective pour la
lutte contre l'itinérance au Manitoba



A woman with long dark hair, wearing red-rimmed glasses and a blue lanyard, is smiling warmly at the camera. She is wearing a blue long-sleeved shirt. In the background, other people in blue shirts are visible, suggesting a workshop or training session. The setting appears to be indoors with a brick wall. A decorative vertical bar on the right side of the page features a series of yellow triangles pointing upwards.

L'itinérance est un problème complexe, qui découle de facteurs structurels, de défaillances du système et de circonstances individuelles.

TABLE DES MATIÈRES

Message des coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté du Cabinet	4
Introduction	6
Plan d'action	6
Principes directeurs	7
Pilier 1 : Moderniser les interventions d'urgence	8
Pilier 2 : Accompagner le logement de mesures de soutien	10
Pilier 3 : Prévenir l'itinérance	14
Pilier 4 : Proposer des services axés sur la personne	17
Pilier 5 : Renforcer les capacités dans les régions rurales et du nord du Manitoba	18
Gouvernance	19
Évaluation des progrès	20
Prochaines étapes	21
Remerciements	22

Message des coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté du Cabinet

Au nom du gouvernement du Manitoba, nous sommes heureux de lancer la première stratégie provinciale visant à mettre fin à l'itinérance. La publication de ce document ainsi qu'un certain

nombre d'annonces qui l'ont précédée marquent un changement majeur dans notre approche pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance ou en situation précaire sur le plan du logement.

Pour élaborer la stratégie, nous avons d'abord consulté les Manitobains afin de connaître leurs idées et leurs priorités. Nous sommes reconnaissants à toutes les personnes qui ont participé au processus et plus particulièrement à celles qui ont accepté de nous faire part de leurs expériences vécues. Merci d'avoir confié vos histoires à notre équipe. Votre désir de faire une différence positive dans la vie d'autres personnes confrontées à des enjeux similaires était évident.

On nous a dit à maintes reprises qu'une approche plus proactive et une prestation de services opportune et holistique contribueraient à prévenir l'itinérance dans de nombreuses situations. On nous a également parlé de la nécessité de renforcer les services existants, de mettre en place un continuum plus complet d'options et d'éliminer les obstacles à l'accès. Les participants nous ont aussi indiqué que la question de l'itinérance ne devrait pas être la responsabilité d'un seul ministère. C'est pourquoi la stratégie incorpore une approche pangouvernementale.

Les commentaires reçus ont jeté les bases d'une stratégie répondant aux besoins des personnes qui risquent d'être en situation d'itinérance ou qui le sont déjà. Nous pensons qu'elle a le potentiel d'être transformatrice. Nous nous engageons à donner suite

aux commentaires reçus et nous reconnaissons notre responsabilité de fournir les mesures de soutien et les moyens nécessaires pour que les gens effectuent et maintiennent des changements positifs dans leur vie. Par ailleurs, la collaboration communautaire sera permanente et facilitée par un comité consultatif communautaire.

Nous reconnaissons que les peuples autochtones sont touchés de manière disproportionnée par l'itinérance. Notre gouvernement continuera à adopter des mesures en faveur de la réconciliation avec les peuples autochtones et à travailler en partenariat avec les gouvernements, les fournisseurs de services et les collectivités autochtones pour lutter contre l'itinérance.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, nous sommes fiers des mesures adoptées à ce jour, notamment le fait d'avoir plus que doublé notre soutien annuel aux refuges, aux logements de transition et aux services de mentors, qui est passé de 6,1 millions à 15,1 millions de dollars. Nous nous réjouissons de notre collaboration continue avec la collectivité pour la mise en œuvre des autres initiatives décrites dans cette stratégie et nous nous efforçons de faire en sorte que des logements sûrs et convenables soient offerts à tous les Manitobains.

Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Madame Rochelle Squires

Ministre des Familles

Monsieur Wayne Ewasko

Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance



On nous a dit à maintes reprises qu'une approche plus proactive et une prestation de services opportune et holistique contribueraient à prévenir l'itinérance dans de nombreuses situations.

Stratégie du Manitoba en matière d'itinérance

Le gouvernement provincial joue un rôle essentiel pour veiller à ce que tous les Manitobains aient accès à un logement adéquat, abordable et convenable. La lutte contre l'itinérance est une responsabilité partagée qui exige une collaboration avec les autres ordres de gouvernement et les organismes communautaires. Par le passé, la plupart des efforts provinciaux se sont concentrés sur la satisfaction des besoins immédiats des personnes en situation d'itinérance. Nous reconnaissons toutefois qu'il faut passer de la gestion de l'itinérance à son élimination. Dans le Discours du Trône de 2021, le gouvernement du Manitoba s'est engagé à élaborer une stratégie provinciale de lutte contre l'itinérance, la première du genre.

L'itinérance est un problème complexe, qui découle de facteurs structurels, de défaillances du système et de circonstances individuelles. Elle est également liée à des expériences de pauvreté, de traumatisme, de discrimination, de santé mentale et de toxicomanie. Au cours de l'hiver 2022, le gouvernement du Manitoba a tenu une consultation provinciale afin de s'assurer qu'un éventail de voix soient entendues au sujet de la stratégie proposée. La consultation a mobilisé plus de quatre cents intervenants divers, dont des fournisseurs de services, des gouvernements autochtones et des personnes ayant une expérience vécue. Les participants ont souligné l'urgence de la situation et ont plaidé pour une stratégie qui répond aux besoins réels des personnes en situation d'itinérance.

La stratégie s'appuie également sur un examen des services de refuge d'urgence et de logement de transition financés par la province. L'examen a révélé que le financement de ces services était désuet et inadéquat. On recommande de hausser le financement des refuges et des services de logement de transition pour permettre aux fournisseurs de mieux accompagner les bénéficiaires dans leur quête de bien-être, de stabilité et d'accès à un logement permanent. On recommande également à la Province d'augmenter l'offre de logements supervisés, sociaux et de transition,

de mettre en œuvre des approches de réduction des torts axées sur l'établissement d'objectifs et le rétablissement et d'améliorer la planification de la transition pour les personnes qui sortent du système de santé et du système correctionnel ainsi que pour les jeunes qui ne sont plus pris en charge par le système de protection de l'enfance.

La stratégie est divisée en cinq piliers, chacun portant sur un aspect essentiel de la réponse de la province à l'itinérance : moderniser les interventions d'urgence, accompagner le logement de mesures de soutien, prévenir l'itinérance, proposer des services axés sur la personne et renforcer les capacités dans les régions rurales et du Nord.

Agissant dans l'urgence, le gouvernement du Manitoba a pris des mesures précoces, décrites dans la stratégie, pour moderniser les interventions d'urgence et prévenir l'itinérance, comme la hausse des prestations pour les besoins de base, l'indexation de l'Allocation pour le loyer, la multiplication par deux du financement des refuges pour personnes en situation d'itinérance et le soutien apporté au Downtown Community Safety Partnership.

Le gouvernement du Manitoba est reconnaissant à toutes les personnes qui ont participé à l'annonce de ces mesures précoces ainsi qu'au processus de consultation et à l'examen des programmes de services de refuge et de logement de transition. Vos discussions franches, vos suggestions réfléchies et votre engagement à aider les gens de vos collectivités nous ont inspirés. Nous sommes impatients de travailler avec vous pour mettre en œuvre les autres actions décrites dans la stratégie.

PLAN D'ACTION

La section qui suit présente en détail les principes directeurs de la stratégie, ses piliers fondamentaux et les actions prévues pendant les prochaines deux années. D'autres initiatives seront élaborées et ajoutées à la stratégie au cours des trois années qui suivent.

PRINCIPES DIRECTEURS

INTÉGRER UNE APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE

La collaboration interministérielle améliorera notre capacité à obtenir des résultats pertinents, en plus de tirer profit d'autres stratégies gouvernementales et d'aborder des problèmes multisystémiques.

VISER L'OBJECTIF DE METTRE FIN À L'ITINÉRANCE

Les efforts provinciaux seront axés sur l'élimination de l'itinérance en s'attaquant à ses causes profondes et en mettant l'accent sur le relogement rapide des personnes accompagné des mesures de soutien nécessaires pour stabiliser leur situation afin qu'elles conservent leur logement, se fixent des objectifs et aillent de l'avant.

S'APPUYER SUR LA COLLECTIVITÉ

Il est impératif de mobiliser les gouvernements autochtones, les organismes communautaires et les personnes ayant une expérience vécue afin que la stratégie soit pertinente, efficace et adaptée.

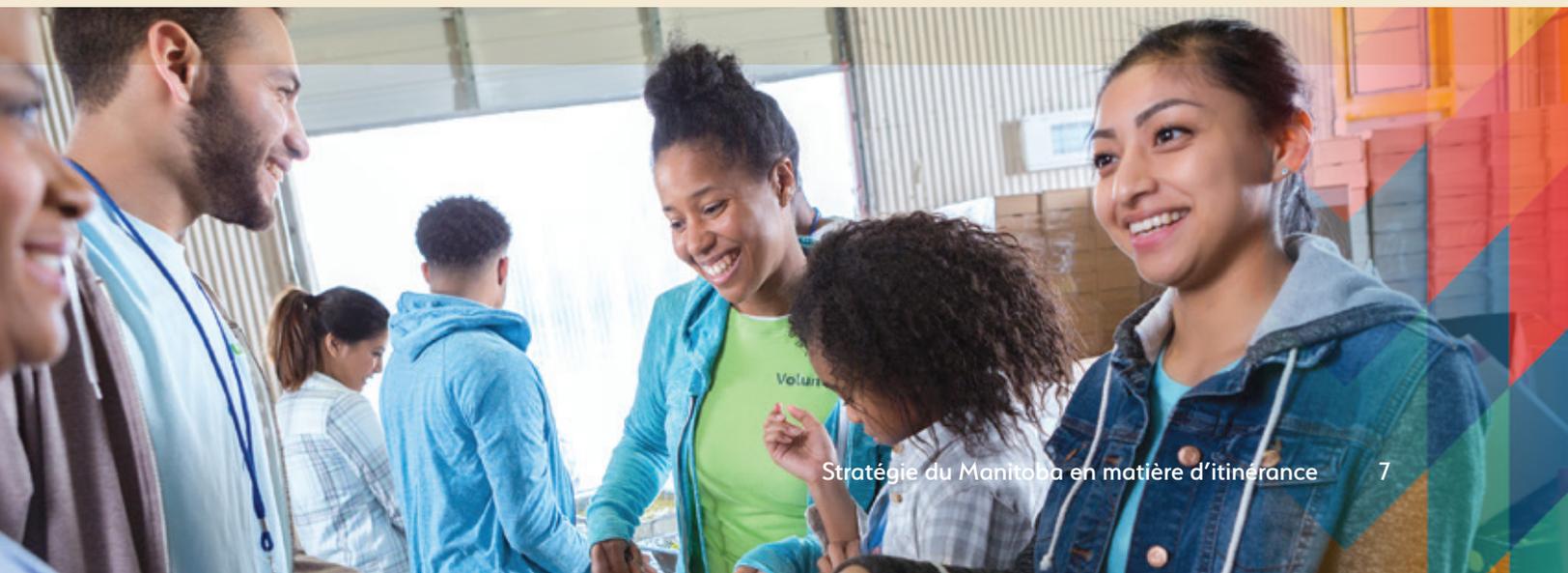
METTRE L'ACCENT SUR LA RÉCONCILIATION ET DES PROGRAMMES DIRIGÉS PAR LES AUTOCHTONES

Les Autochtones sont surreprésentés chez les personnes en situation d'itinérance en raison du traumatisme intergénérationnel, des torts découlant du colonialisme et du racisme structurel. Les dirigeants et les organisations autochtones doivent être engagés dans tous les aspects de la stratégie, de la conception à la mise en œuvre, afin de régler cette disparité et de contribuer de façon pertinente à la réconciliation.

RÉAGIR AUX RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie a affecté de façon disproportionnée les personnes en situation d'itinérance ou en situation précaire sur le plan du logement; il faut des interventions ciblées pour aborder les répercussions à long terme et les leçons apprises de la pandémie.

Ces principes ont guidé l'élaboration des piliers de la stratégie et orienteront celle de chacune des initiatives.



PILIER 1

Moderniser les interventions d'urgence

Jusqu'à présent, les interventions d'urgence du Manitoba étaient surtout axées sur les crises et visaient à répondre aux besoins immédiats des personnes en situation d'itinérance. Pour mettre dorénavant l'accent sur la prévention et l'élimination de l'itinérance, nous devons investir dans des activités qui stabilisent le système en place, puis aider les gens à trouver et à conserver un logement. Pour moderniser nos interventions d'urgence, nous devons atténuer les obstacles à l'accès aux refuges, améliorer la coordination au sein des ministères provinciaux et bonifier la collaboration entre les ordres de gouvernement et les organismes d'aide aux personnes en situation d'itinérance.

INITIATIVES

Élaboration d'un programme de formation pour le personnel de soutien des refuges (initiative annoncée en juin 2022)

Pour fonctionner efficacement, les refuges d'urgence doivent pouvoir compter sur un personnel dûment formé. Le ministère du Développement économique, de l'Investissement et du Commerce, le ministère des Familles et le Collège polytechnique Red River élaborent actuellement un programme de formation qui permettra aux travailleurs de soutien présents et futurs d'acquérir des compétences essentielles en santé mentale et toxicomanie, en techniques de désescalade et en soins tenant compte des traumatismes. La formation permettra aux employés des refuges de mieux accompagner les personnes en crise et de les aiguiller plus efficacement vers les mesures de soutien dont elles ont besoin pour trouver et conserver un logement.

Hausse du financement pour tenir compte des coûts réels de fonctionnement des refuges de nuit (initiative annoncée en octobre 2022)

Le financement provincial des refuges d'urgence n'avait pas changé depuis 2009 et il affichait le niveau le plus bas au Canada. Il n'était pas fondé sur les coûts réels de fonctionnement et n'avait pas été ajusté en fonction de l'inflation. Par conséquent, les fournisseurs n'étaient pas en mesure d'offrir des salaires concurrentiels, manquaient de personnel et avaient du mal à répondre aux besoins fondamentaux de leurs bénéficiaires. L'augmentation du financement annuel fixé à des niveaux normalisés depuis le 1er octobre 2022 permettra aux refuges de continuer à fonctionner et d'offrir leurs services d'une manière plus digne et plus complète.

Financement des refuges pour qu'ils fonctionnent comme des centres de services ouverts en tout temps

Le financement provincial actuel couvre douze heures de fonctionnement de nuit. En finançant les refuges pour qu'ils restent ouverts toute la journée, on les aidera à passer de la gestion de l'itinérance à son élimination. Un service continu réduira les obstacles à l'accès aux refuges et favorisera une approche plus axée sur la personne puisque les gens pourront ainsi utiliser les services des refuges quand ils en ont besoin. Cela permettra aussi aux refuges d'offrir de meilleurs services de gestion de cas, des programmes qui favorisent le bien-être ainsi qu'un abri pendant les périodes de conditions météorologiques extrêmes.

Il s'agit de la deuxième phase de la modernisation des interventions d'urgence. Les lieux et les mois de fonctionnement de ces centres de services dépendront des besoins de la collectivité et de la capacité de chaque refuge.

Financement annuel du centre N'Dinawemak (initiative annoncée en août 2022)

Le centre N'Dinawemak, qui a ouvert ses portes en décembre 2021, joue un rôle essentiel dans les interventions d'urgence du Manitoba en matière d'itinérance. Il s'agit du seul refuge financé par la Province qui est dirigé par des Autochtones et est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Il constitue un élément important dans le processus de réconciliation et de réduction de la surreprésentation des peuples autochtones dans la population des personnes en situation d'itinérance. Le ministère continuera de financer le centre N'Dinawemak en tant que refuge d'urgence selon le nouveau modèle de financement. À terme, le gouvernement travaillera en étroite collaboration avec le centre N'Dinawemak à l'élaboration de sa vision du logement de transition, comme espace sûr et centre de services ouvert en tout temps.

Élargissement du programme de mentors auprès des itinérants (initiative annoncée en octobre 2022)

Les mentors fournissent des services cruciaux en aidant les personnes en situation d'itinérance ou en situation

précaire sur le plan du logement à trouver et à conserver un logement. La demande de mentors est bien supérieure à la capacité actuelle du programme. Dans le cadre de la Stratégie du Manitoba en matière d'itinérance, le gouvernement provincial accroîtra le nombre de mentors qui travaillent dans le système et améliorera le financement afin de hausser leur salaire. L'accroissement du nombre de mentors permettra de répondre aux besoins des utilisateurs actuels des refuges et d'aider ceux-ci à mettre l'accent sur le logement. La hausse des salaires contribuera à attirer et à retenir les mentors. Le financement supplémentaire permettra au programme de passer de huit à vingt et un mentors et d'aligner leur salaire sur celui des autres travailleurs de soutien dans les refuges et les logements de transition.

Soutien accru au Downtown Community Safety Partnership (initiative annoncée en novembre 2022)

Le Downtown Community Safety Partnership a pour mission d'améliorer le bien-être et la sécurité au centre-ville de Winnipeg en assurant une présence très visible et accueillante et en proposant des activités d'aide et de mobilisation à la collectivité ainsi que des ressources communautaires. En offrant un soutien et des services appropriés avant que les situations ne dégèrent, le

Downtown Community Safety Partnership cherche à éviter les crises qui nécessitent une intervention policière. Le financement accru lui permettra de maintenir et d'étendre ses services, dont l'ajout récent du programme Nouveau départ. Ce dernier offre des possibilités de formation, de développement des compétences et d'emploi aux personnes marginalisées.

Financement du projet d'intervention mobile du programme OASIS de St. Boniface Street Links (initiative annoncée en novembre 2022)

Les personnes en situation d'itinérance ou aux prises avec des problèmes de toxicomanie sont confrontées à de multiples obstacles qui compliquent l'accès aux services. Les équipes multidisciplinaires du programme Outreach and Supportive Intervention for People Who Use Substances (programme OASIS) fournissent des services de proximité et des soins individualisés et elles facilitent l'accès à un soutien complet afin d'aider ces personnes à stabiliser leur situation et à trouver et conserver un logement. Les équipes aident aussi les bénéficiaires à obtenir des services de stabilisation en cas de crise et de traitement de la toxicomanie ainsi que d'autres services axés sur le rétablissement. Le financement du projet pilote permettra à un plus grand nombre de personnes d'accéder aux services dont elles ont besoin.



Un service continu réduira les obstacles à l'accès aux refuges et favorisera une approche plus axée sur la personne puisque les gens pourront ainsi utiliser les services des refuges quand ils en ont besoin.

PILIER 2

Accompagner le logement de mesures de soutien

L'accès à un logement adéquat, abordable et convenable ainsi que les mesures de soutien nécessaires pour le conserver sont essentiels si on veut que les gens réussissent à se sortir de l'itinérance. Pour avancer vers l'élimination de l'itinérance, la Province et les organismes communautaires doivent travailler ensemble et augmenter l'offre de logements sociaux, notamment les logements de transition et les logements supervisés. En particulier, des options de logement plus appropriées sur le plan culturel doivent être proposées pour soutenir les peuples autochtones, qui sont surreprésentés dans la population itinérante de la province.

INITIATIVES

Relance du programme Financement pour l'élaboration de propositions en appui à l'élaboration de projets de logements (initiative annoncée en août 2022)

Le programme Financement pour l'élaboration de propositions versera jusqu'à 75 000 \$ aux organismes à but non lucratif qui souhaitent s'associer à Logement Manitoba pour créer de nouveaux logements sociaux destinés aux personnes en situation d'itinérance ou en situation précaire sur le plan du logement.

Un appel de manifestation d'intérêt permettra de trouver les organismes désireux de créer des projets de logements, et les fonds seront accordés aux candidats retenus afin qu'ils élaborent davantage leurs propositions.

Création d'unités de logement social communautaire sur une période de cinq ans

L'accès à un logement adéquat, abordable et convenable est essentiel pour aider les gens à sortir de l'itinérance. Logement Manitoba dirigera la planification et l'aménagement de nouvelles unités de logement social, dont 700 en 2023-2024. Les nouvelles unités seront réalisées par une combinaison de constructions, d'acquisitions et d'ententes de supplément au loyer. Le nouveau plan d'offre prévoit la mise en place de mesures de soutien pour aider les gens à conserver leur bail, comme il est indiqué ci-dessous,

L'accès à un logement adéquat, abordable et convenable est essentiel pour aider les gens à sortir de l'itinérance. Logement Manitoba dirigera la planification et l'aménagement de nouvelles unités de logement social, dont 700 en 2023-2024.

et il accordera la priorité aux logements communautaires destinés à aider les personnes ayant des besoins de soutien intensif. Le gouvernement augmente aussi le budget d'entretien et de réparation pour les unités qui existent. L'augmentation appuiera la réparation des unités vacants et l'état général des propriétés.

Élaboration de services de soutien en complément à la nouvelle offre de logement

En complément aux nouvelles unités de logement social, le ministère des Familles et le ministère de la Santé mentale et du Bien-être de la communauté élaboreront des normes et

financeront des équipes de services communautaires pour soutenir les locataires. Ce financement permettra d'étendre la capacité des fournisseurs de services actuels du programme Le Logement d'abord, de créer de nouvelles équipes du programme dans d'autres collectivités et d'aider à la dotation en personnel des nouvelles installations de logement supervisé.

Le ministère financera trois niveaux de service selon l'intensité de soutien requise. Les équipes qui soutiennent les bénéficiaires ayant un faible niveau de besoins aideront ces derniers à obtenir une carte d'identité, à accéder à d'autres services de base et à trouver un logement locatif. Les équipes affectées au soutien d'intensité moyenne fourniront également des services de gestion de cas pour faciliter l'accès aux services sociaux et de santé de la province et aider les bénéficiaires à conserver leur bail. Les équipes affectées au

soutien d'intensité élevée fourniront un soutien clinique et une assistance pour les activités de la vie quotidienne.

Les équipes de service seront constituées en fonction des nouvelles unités de logement social locatif : la capacité de service sera ajoutée au fur et à mesure que les nouvelles unités de location seront créées. Sur une période de cinq ans, la capacité de service s'étendra aux ménages dans les nouvelles unités de logement social. Le financement des services de soutien est établi en fonction du tiers des bénéficiaires dans chacun des trois niveaux d'intensité de service.

La collaboration entre le ministère des Familles et le ministère de la Santé mentale et du Bien-être de la communauté contribuera à établir des liens essentiels entre la Stratégie du Manitoba en matière d'itinérance, la feuille de route quinquennale du ministère de la Santé mentale et du Bien-être de la communauté, le secteur du logement social et le réseau de la santé.

Ajout de postes de services de soutien au sein de Logement Manitoba

Plus grand propriétaire et fournisseur de logements subventionnés dans la province, Logement Manitoba est la principale, et souvent la seule, option de location pour les personnes en situation d'itinérance. Il est au service des personnes qui sont les plus difficiles à loger et qui, souvent, ne peuvent pas louer sur le marché privé en raison de leurs antécédents négatifs. Plus de 60 % des nouveaux locataires de Logement Manitoba sortent de l'itinérance. Cependant, l'organisme ne dispose pas de l'effectif nécessaire pour répondre à la complexité et à la variété des besoins de ces locataires. Afin d'assurer la sécurité des immeubles, d'aider les locataires nouveaux et existants à conserver leur logement et à demeurer en contact avec les services de santé et autres, Logement Manitoba créera de nouveaux postes de services de soutien. Ces employés seront en première ligne et ils travailleront avec les locataires et les équipes de gestion des immeubles en place dans toute la province.

Hausse du financement des programmes de logement de transition (initiative annoncée en octobre 2022)

Le financement provincial des programmes de logement de transition n'a pas changé depuis 2009. Par conséquent, les fournisseurs de services manquent de personnel et sont incapables d'offrir le niveau de soutien nécessaire pour aider leurs bénéficiaires à stabiliser leur situation et à emménager dans un logement indépendant. Les gens

restent donc dans des logements de transition pendant de longues périodes, ce qui contribue à la pénurie de l'offre. Selon le modèle de financement élaboré dans le cadre de l'examen des programmes du ministère des Familles, une augmentation du financement annuel permettra d'assurer la viabilité des services de logement de transition et d'aider les bénéficiaires à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour passer à l'étape suivante de leur cheminement pour se trouver un logement.

L'augmentation du financement visera aussi le programme Emergency Shelter and Transition (REST) de Resource Assistance for Youth (RaY), qui stabilise les jeunes en situation d'itinérance afin de les préparer à obtenir un bail à long terme.

Financement de projets de logement de transition et de logement supervisé en cours

La demande de logement de transition et de logement supervisé au Manitoba dépasse l'offre actuelle. Le financement de la construction et de l'exploitation de nouveaux projets de logement aidera à répondre à cette



demande et à faire en sorte qu'un plus grand nombre de Manitobains aient accès aux mesures de soutien dont ils ont besoin pour avancer dans leur cheminement pour se trouver un logement, notamment les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Parmi les projets, il y a ceux-ci :

- ▶ Ross Ellen Housing, un projet de Home First Winnipeg qui fournira, selon le modèle de Priorité au logement, 47 unités de logement supervisé pour des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie et qui risquent d'être en situation d'itinérance ou qui le sont déjà.
- ▶ Astum Api Niikinaahk, un projet de Ma Mawi Wi Chi Itata qui fournira 22 unités de logement supervisé et culturellement adaptées pour les personnes qui sortent de l'itinérance.
- ▶ Un projet de Wahbung Abinooniag qui fournira 26 appartements de trois et quatre chambres à coucher pour les femmes avec enfants aux prises avec des problèmes de violence fondée sur le sexe et qui risquent de se retrouver en situation d'itinérance.
- ▶ Velma's House, un projet de Ka Ni Kanichihk qui fournira un espace sécuritaire et des logements de transition à 40 femmes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.
- ▶ Un projet du West Central Women's Resource Centre qui fournira 16 appartements d'une à trois chambres à coucher pour les femmes avec enfants aux prises avec des problèmes de violence fondée sur le sexe.
- ▶ Village des vétérans, un projet de la Homes for Heroes Foundation qui fournira 20 unités de logement ainsi que des ressources, des services et de la formation aux vétérans en situation d'itinérance.

Octroi de fonds de fonctionnement annuels au programme de logement de transition du North End Women's Centre (initiative annoncée en mars 2022)

Le programme offre un environnement résidentiel sécuritaire et supervisé pour les femmes avec enfants aux prises avec de la violence familiale. Il leur propose un foyer communautaire où elles peuvent demeurer jusqu'à un an pendant qu'elles s'affranchissent de leurs dépendances et travaillent au rétablissement de leur santé et de leur bien-être. Ses services et ses programmes de réduction des préjudices s'appuient sur les principes de lutte contre l'oppression. Le ministère des Familles et le gouvernement fédéral ont versé les fonds d'immobilisation pour la construction des installations, et le gouvernement fédéral a accordé des fonds de fonctionnement durant cinq ans jusqu'au 31 mars 2022. Le ministère des Familles a reçu l'autorisation d'octroyer des fonds de fonctionnement pour l'exercice 2022-2023. Les fonds de fonctionnement annuels permettront à l'organisme de continuer à offrir son programme essentiel et d'aider à répondre à la demande de logement de transition dans la province.

Financement global du logement de transition

Les logements de transition existants pour les personnes en situation d'itinérance étaient financés sur une base journalière, les fournisseurs devant soumettre des factures mensuelles et s'assurer que les bénéficiaires étaient inscrits au Programme d'aide à l'emploi et au revenu avant de pouvoir emménager. En 2021-2022, le ministère a inscrit l'Armée du Salut au financement global et il a fait de même pour le Red Road Lodge et Mainstay en 2022-2023. Les fournisseurs reçoivent maintenant des paiements trimestriels basés sur l'occupation complète. Le financement global réduit considérablement le fardeau administratif, tient compte des taux d'occupation historiques et se traduit par une plus grande flexibilité et une meilleure planification pour les organismes. Ce mode de financement réduit également les obstacles auxquels se heurtent les bénéficiaires en permettant aux organismes d'accepter plus facilement de nouveaux bénéficiaires dès que des places se libèrent.



Des mesures de soutien ciblées et individuelles doivent être mises en place pour que les gens obtiennent de l'aide avant de perdre leur logement.

PILIER 3

Prévenir l'itinérance

La prévention de l'itinérance est plus efficace et moins onéreuse que l'intervention une fois que le problème est enraciné. Des mesures de soutien ciblées et individuelles doivent être mises en place pour que les gens obtiennent de l'aide avant de perdre leur logement. En ciblant les efforts de prévention sur les personnes à risque et les points de transition dans les systèmes gouvernementaux, nous pouvons prévenir ou réduire considérablement la durée de l'itinérance.

INITIATIVES

Hausse de l'allocation pour besoins de base des personnes percevant l'Aide à l'emploi et au revenu (initiative annoncée en août 2022)

Les personnes inscrites à l'Aide à l'emploi et au revenu reçoivent une allocation pour besoins de base destinée à couvrir les coûts de la nourriture, des vêtements et d'autres articles personnels. Le montant dépend de la catégorie d'admissibilité, du nombre d'enfants et d'adultes ainsi que de la situation familiale du ménage. Les montants de l'allocation pour besoins de base n'ont pas augmenté depuis 2004, malgré une hausse importante du coût de la vie.

Les taux d'inflation élevés sont particulièrement difficiles à gérer pour les ménages à faible revenu, notamment pour les adultes sans enfants, car ils n'ont pas accès à des mesures de soutien supplémentaires telles que la Prestation canadienne pour enfants. L'augmentation de l'allocation pour besoins de base des adultes sans enfants permettra à ces derniers d'être mieux placés pour faire face à la hausse du coût de la vie. Depuis le 1er octobre

2022, le ministère verse un montant mensuel additionnel de 25 \$ aux adultes célibataires dans la catégorie des personnes handicapées, de 50 \$ aux adultes célibataires et de 100 \$ aux couples sans enfants dans la catégorie de l'aide générale.

Élaboration d'un programme communautaire de transition

Le Programme d'aide à l'emploi et au revenu offre un soutien financier aux Manitobains qui ne disposent d'aucun autre moyen pour subvenir à leurs besoins. Les bénéficiaires ont accès à des prestations qui les aident à couvrir les coûts de la nourriture, des vêtements, des articles personnels et ménagers et du logement, ainsi qu'à une couverture de base pour les soins dentaires et oculaires et les médicaments d'ordonnance. Les temps d'attente pour l'inscription à l'Aide à l'emploi et au revenu fluctuent et certains cas sont très pressants, ce qui contribue au risque d'itinérance et de difficultés financières pour les Manitobains qui attendent de recevoir des prestations. L'octroi d'un financement aux organismes communautaires afin qu'ils fournissent un soutien équivalent à celui de l'Aide à l'emploi et au



revenu pour un maximum de 60 jours, pendant que les demandeurs attendent leur rendez-vous pour s'inscrire à l'Aide à l'emploi et au revenu, allégera le fardeau financier des Manitobains ayant un besoin urgent de soutien du revenu, réduira la période d'itinérance et préviendra les situations d'itinérance.

Hausse de l'allocation pour le loyer des bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu (initiative annoncée en octobre 2022)

L'Allocation pour le loyer est une aide au logement destinée aux bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu qui louent un logement dans le marché privé. Elle est comprise dans les prestations mensuelles de l'Aide

à l'emploi et au revenu et elle est indexée à 75 % du loyer médian sur le marché.

Ce taux est passé à 77 % en janvier 2023. L'augmentation de l'Allocation pour le loyer entraînera une hausse des prestations mensuelles maximales de 34 \$ à 70 \$ en fonction de la taille de l'habitation, ce qui améliorera la capacité à assumer le coût du logement.

Élargissement des critères de la subvention Supports for Young Adults

Les jeunes qui ne sont plus admissibles au système de protection de l'enfance risquent de se retrouver en situation d'itinérance. L'élargissement des critères d'admissibilité de la subvention permettra aux jeunes qui ne sont plus pris en charge d'obtenir une aide financière et un soutien au logement après l'âge de 21 ans, ce qui contribuera à éviter de se retrouver en situation d'itinérance et de subir d'autres effets négatifs de leur sortie du système de protection de l'enfance.

Élargissement de l'Allocation pour le logement Canada-Manitoba

L'Allocation pour le logement Canada-Manitoba est l'un des programmes offerts dans le cadre de l'accord de financement bilatéral lié à la Stratégie nationale sur le logement. L'un des volets de cette allocation prévoit un soutien au logement pour les personnes qui risquent

de se retrouver en situation d'itinérance. À Winnipeg, l'allocation est administrée par End Homelessness Winnipeg. En partenariat avec End Homelessness Winnipeg et la Société de revitalisation des quartiers de Brandon, le ministère des Familles élargit la prestation pour qu'elle soit offerte à l'échelle de la province. Le ministère examine aussi le caractère adéquat de la prestation.

Évaluation du Fonds d'allègement des loyers du Manitoba

C'est la Manitoba Non-Profit Housing Association qui a créé le Fonds d'allègement des loyers en 2021 grâce à une subvention unique du ministère des Familles. Il s'agit

d'un projet pilote de deux ans sur le modèle d'une banque d'aide au loyer. Le fonds aide les ménages à revenu faible ou modéré à obtenir un logement et à stabiliser leur situation en offrant des prêts sans intérêt pour payer le loyer, les services publics, le dépôt de garantie et le premier mois de loyer. Les employés du fonds proposent aussi de l'aiguillage vers d'autres services de soutien et de revenu. Le financement existant permettra de poursuivre les activités

pendant l'évaluation.

Création de centres de mentorat pour les jeunes qui ne sont plus admissibles aux services à l'enfant et à la famille

Lorsque les jeunes ne sont plus pris en charge, ils perdent souvent le réseau de soutien qui pourrait les guider dans les premières étapes de l'âge adulte et les aiguiller vers les programmes et les services auxquels ils sont admissibles. La création d'un programme de centres de mentorat pour les jeunes visant à soutenir les jeunes qui ne sont plus pris en charge facilitera leur transition et réduira leur dépendance à vie à l'égard des aides gouvernementales. Quatre centres seront mis en place dans la province et chacun sera doté de trois mentors qui feront du travail de proximité et de gestion de cas et fourniront des services de soutien aux jeunes admissibles.



Chaque personne en situation d'itinérance vit une expérience qui lui est propre. C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur les besoins et les objectifs uniques de chacune plutôt que d'adopter des mesures universelles.

Amélioration de la planification de la transition pour les bénéficiaires des services provinciaux

Des points de transition importants au cours de la vie peuvent fortement accroître le risque d'itinérance. Il peut s'agir du moment où les jeunes ne sont plus admissibles au système de protection de l'enfance, de la transition des services à l'enfant vers les services pour adultes handicapés, de la sortie d'un établissement correctionnel ou d'un congé après une longue hospitalisation. L'amélioration de la planification de la transition pour les bénéficiaires des services à l'enfant et à la famille, des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées, des services correctionnels et des services de santé fera en sorte que les gens aient les compétences et les soutiens dont ils ont besoin pour trouver et conserver un logement avant de quitter ces systèmes. Le gouvernement a créé un groupe de travail composé de représentants de divers ministères afin d'améliorer la planification de la transition et d'aborder d'autres problèmes liés aux systèmes gouvernementaux.

Élargissement des mesures de soutien pour aider les personnes ayant des démêlés avec le système de justice pénale à réussir leur transition dans la collectivité (initiative annoncée en octobre 2022)

L'offre de mesures de soutien holistiques aux personnes qui sortent du système carcéral ou qui ont affaire aux services de probation contribue à réduire le risque d'itinérance et le potentiel de récidive. Le ministère de la Justice élargira les initiatives qui aident ces personnes à accéder aux services dont elles ont besoin, notamment celles-ci :

- ▶ Un projet pilote avec Manitoba Keewatinowi Okimakanak et le Centre correctionnel pour femmes visant à offrir des ateliers virtuels de demande de pièce d'identité sera étendu à d'autres centres correctionnels.

- ▶ Du personnel correctionnel supplémentaire sera formé pour remplir les déclarations de revenus des détenus afin que cette initiative s'étende à davantage de centres correctionnels.
- ▶ Les Services de probation élaborent actuellement un programme de supervision des libérations sous caution qui fournira une supervision intensive ainsi que les mesures de soutien nécessaires pour améliorer les taux de réussite dans la collectivité. Une aide sera offerte pour l'acquisition de pièces d'identité, l'accès au Programme d'aide à l'emploi et au revenu, la recherche d'un logement convenable, la participation à des programmes visant à remédier aux comportements problématiques, l'inscription à des programmes d'éducation ou de formation, etc.

Par ailleurs, le ministère des Familles lancera un appel de propositions en vue de fournir des emplois et un programme de formation, avec un soutien global, aux bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu ayant des démêlés avec le système de justice.

Programme de subvention pour la lutte contre les punaises de lit

Certaines personnes se retrouvent en situation d'itinérance parce qu'elles sont incapables de gérer les organismes nuisibles dans leur logement. Les raisons sont multiples : nonaccès à une buanderie, entreposage inadéquat de la nourriture, incapacité de faire du ménage régulièrement, incapacité de déplacer les meubles pour les traitements antiparasitaires, etc. Logement Manitoba doublera le montant du Programme de subvention pour la lutte contre les punaises de lit, qui passera de 200 000 \$ à 400 000 \$, afin que les organismes communautaires aient accès à des fonds pour aider leurs bénéficiaires à lutter contre les parasites.

Des points de transition importants au cours de la vie peuvent fortement accroître le risque d'itinérance.

PILIER 4

Élaborer des services axés sur la personne

Chaque personne en situation d'itinérance vit une expérience qui lui est propre. C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur les besoins et les objectifs uniques de chacune plutôt que d'adopter des mesures universelles. Les services doivent être simples et faciles d'accès. Un système de prestation de services coordonné permettra de faire en sorte que les gens reçoivent les bons services au bon moment.

INITIATIVES

Financement de End Homelessness Winnipeg sur cinq ans (initiative annoncée en août 2022)

End Homelessness Winnipeg joue un rôle essentiel dans la coordination de la prestation des services d'aide aux personnes en situation d'itinérance à Winnipeg et l'organisme est le cocréateur du nouveau système d'accès coordonné pour Winnipeg. Le système aidera les personnes qui sont en situation d'itinérance ou qui risquent de l'être en évaluant leurs besoins et en leur trouvant le logement et les services de soutien appropriés. Un engagement financier de cinq ans soutiendra le travail essentiel de End Homelessness Winnipeg dans la coordination de la prestation des services.

Création d'un groupe de travail interministériel pour améliorer la prestation des services

La fragmentation des systèmes et des services, chacun ayant ses propres règles complexes et ses propres critères d'admissibilité, crée des obstacles pour les personnes qui sortent de l'itinérance. Les ministères doivent travailler ensemble pour s'assurer que leurs services sont rapides et faciles d'accès. Un nouveau groupe de travail interministériel facilitera cette collaboration et permettra aux Manitobains vulnérables d'accéder plus facilement aux mesures de soutien dont ils ont besoin pour trouver et conserver un logement.

Harmonisation de l'accès coordonné et du processus de demande de Logement Manitoba à Winnipeg

En avril 2022, End Homelessness Winnipeg a mis en place un système d'accès coordonné pour les personnes en situation d'itinérance. Grâce à ce système, les personnes sont évaluées et mises en relation avec des équipes du programme Le Logement d'abord qui les aident à trouver un logement et leur fournissent des services de soutien pour maintenir leur bail. Environ 60 % des demandeurs de Logement Manitoba s'identifient comme des personnes en situation d'itinérance. L'harmonisation de l'accès coordonné et du processus de demande de Logement Manitoba aidera les gens à obtenir le logement social et les services de soutien dont ils ont besoin pour maintenir leur bail.

Soutien de l'intégration et de l'expansion du SISA dans la province

Le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) est une base de données utilisée par certains organismes d'aide aux personnes en situation d'itinérance à Brandon, Thompson et Winnipeg. Les trois organismes responsables du SISA souhaitent développer la capacité de partager l'information entre les trois collectivités et augmenter le nombre d'organismes utilisant le système. Cela réduira les obstacles pour les personnes qui se déplacent entre les collectivités et améliorera la collecte de données dans la province.

PILIER 5

Renforcer les capacités dans les régions rurales et du nord du Manitoba

Les collectivités des régions rurales et du nord du Manitoba affichent un énorme écart de services par rapport à Winnipeg et aux autres centres urbains. Il faut des solutions uniques pour renforcer les capacités et lutter contre la stigmatisation et la discrimination amplifiées dans ces collectivités.

INITIATIVES

Conception d'une campagne de communication pour lutter contre la stigmatisation

Les personnes en situation d'itinérance sont victimes de discrimination au quotidien et, dans les petites collectivités rurales et nordiques, cette stigmatisation est amplifiée. Les préjugés et les stéréotypes limitent l'accès aux biens et services dont elles ont besoin pour survivre et participer à la vie de la collectivité. En collaboration avec des organismes communautaires et des personnes ayant une expérience vécue, le gouvernement du Manitoba élaborera une campagne provinciale pour lutter contre cette discrimination.

Réalisation d'une analyse environnementale des besoins et services à l'extérieur de Winnipeg

Les collectivités des régions rurales et du nord du Manitoba sont souvent confrontées à des défis plus importants en matière d'itinérance que les grands centres urbains. Les services essentiels font défaut dans les petites collectivités, ce qui oblige souvent les personnes en situation d'itinérance à quitter leurs amis et leur famille pour avoir accès aux mesures de soutien dont elles ont besoin. Un consultant sera embauché pour réaliser, de concert avec le ministère des Familles et l'Association des municipalités du Manitoba, une analyse environnementale des besoins et des services en matière d'itinérance à l'extérieur de Winnipeg qui indiquera où la capacité de service doit être renforcée.

Création d'un poste de mentor auprès des itinérants à Oscar's Place et ajout de mentors à Brandon et Thompson (initiative annoncée en octobre 2022)

Oscar's Place fournit des services de refuge d'urgence aux personnes en situation d'itinérance à The Pas et les environs. À l'heure actuelle, le refuge n'a pas la capacité

d'offrir des programmes et des services pour aider les bénéficiaires à sortir de l'itinérance. La création d'un poste de mentor auprès des itinérants à Oscar's Place permettra au refuge de passer de la gestion à l'élimination de l'itinérance. L'ajout de mentors auprès des itinérants à Brandon et à Thompson augmentera leur capacité à aider les personnes en situation d'itinérance.

Financement de l'initiative Housing Supports

La Manitoba Non-Profit Housing Association a créé l'initiative Housing Supports en 2021 grâce à une subvention unique du ministère des Familles. Dans le cadre d'un processus d'appel de propositions, l'initiative a sélectionné 19 organismes en vue de réaliser des projets de 18 mois qui soutiennent la prévention des expulsions, le renforcement des capacités organisationnelles et les services de gestion de cas. Le ministère versera des contributions annuelles à l'initiative de 2023 à 2025.

Soutien à la création d'un pavillon de ressourcement pour les jeunes à Thompson (initiative annoncée en mars 2022)

En mars 2022, le gouvernement a accordé un financement de deux millions de dollars au Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO) pour diriger la mise en œuvre et le fonctionnement d'un pavillon de ressourcement pour les jeunes à Thompson. L'environnement de traitement positif favorisera la guérison physique, mentale, spirituelle et émotionnelle des participants, ce qui contribuera à remédier aux torts intergénérationnels découlant de la colonisation et à la perte de conscience de la culture, des coutumes et des traditions autochtones. Le pavillon fournira davantage de ressources judiciaires dans le Nord afin de réduire le taux de récidive chez les jeunes et de diminuer l'utilisation des cellules de la GRC pour les jeunes non violents détenus en vertu de la Loi sur la détention des personnes en état d'ébriété.

Établissement de centres de dégrisement à Brandon et Thompson (initiative annoncée en 2020 et 2021)

Les centres de dégrisement offrent un environnement sûr et sécuritaire vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept aux personnes non violentes intoxiquées en public, où elles peuvent demeurer pendant que les effets des drogues ou de l'alcool se dissipent. Ces centres

représentent une solution de rechange efficace à l'aide qu'apportent les services de police et les hôpitaux aux personnes intoxiquées en public. Un financement a été accordé pour aider à établir et à exploiter des centres de dégrisement à Brandon et à Thompson, et on étudie actuellement la nécessité d'en établir dans d'autres collectivités.

Gouvernance

L'objectif de la stratégie est de tracer et d'orienter les efforts de la Province dans sa lutte contre l'itinérance au cours des cinq prochaines années. Il est essentiel qu'une structure de gouvernance supervise la stratégie afin d'en assurer la mise en œuvre rapide et efficace et de veiller à ce qu'elle s'adapte à l'évolution des besoins et des priorités. La structure de gouvernance de la stratégie est divisée en deux niveaux et comprend des intervenants internes et externes. Il s'agit des niveaux suivants :

COMITÉ DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DU CABINET

Il est responsable de la supervision de la stratégie de lutte contre l'itinérance au sein du gouvernement. Il est

soutenu par un comité des sous-ministres, qui assure la collaboration de l'ensemble des ministères, et un comité directeur des sous-ministres adjoints, qui assure la supervision opérationnelle au sein des ministères respectifs.

COMITÉ CONSULTATIF

Il s'agit d'un comité externe chargé de soutenir la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie. Il relèvera du comité directeur des sous-ministres adjoints. Le comité consultatif comprendra entre 10 et 15 membres qui auront un mandat de deux ans et qui seront représentatifs des jeunes, des femmes et des Manitobains autochtones. Les personnes seront sélectionnées par le biais d'un processus d'appel de candidatures.



Il est essentiel qu'une structure de gouvernance supervise la stratégie afin d'en assurer la mise en œuvre rapide et efficace et de veiller à ce qu'elle s'adapte à l'évolution des besoins et des priorités.

Évaluation des progrès

Le cadre d'évaluation présenté dans le tableau ci-dessous est un travail en cours. Le comité des sous-ministres adjoints et le comité consultatif affineront et finaliseront le cadre au plus tard le 31 mars 2024. Ce cadre servira de

base aux rapports publics annuels sur les progrès réalisés pour mettre fin à l'itinérance.

Chaque initiative de la stratégie aura ses propres mesures de reddition de compte qui feront l'objet de rapports internes.

MESURES POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE

But	Indicateur	Niveau de référence
Réduire l'itinérance	Nombre de personnes en situation d'itinérance	Dénombrements ponctuels de 2018 de Brandon, Thompson et Winnipeg
Réduire l'itinérance chez les Autochtones	Nombre et pourcentage de personnes en situation d'itinérance qui s'identifient comme Autochtones	Dénombrements ponctuels de 2018 de Brandon, Thompson et Winnipeg
Réduire l'itinérance chez les jeunes	Nombre et pourcentage de jeunes en situation d'itinérance	Dénombrements ponctuels de 2018 de Brandon, Thompson et Winnipeg
Réduire l'itinérance chronique	Pourcentage de personnes en situation d'itinérance chronique (plus de 6 mois)	SISA, accès coordonné
Réduire les flux d'entrée dans l'itinérance	Pourcentage de personnes en situation d'itinérance pour la première fois	SISA, accès coordonné
Réduire le nombre de ménages ayant un besoin impérieux de logement	Proportion de ménages manitobains dans des logements qui ne répondent pas à une ou plusieurs des normes d'adéquation, d'abordabilité et de convenance	Recensement du Canada de 2016

Prochaines étapes

La stratégie confirme l'engagement continu du gouvernement provincial à travailler avec les organismes communautaires, les autres paliers de gouvernement et les personnes ayant une expérience vécue pour lutter contre l'itinérance dans la province.

La stratégie tient compte de ce que les Manitobains nous ont dit sur les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en situation d'itinérance et les lacunes du secteur des services qui leur sont destinés. Ces commentaires ont servi à formuler les piliers fondamentaux de la stratégie et à étayer les initiatives prévues pour 2022-2023 et 2023-2024. La stratégie met en évidence notre travail actuel et continu à l'échelle du gouvernement et avec divers intervenants pour proposer de meilleurs services, pratiques et soins à certains des résidents les plus vulnérables du Manitoba.

Les initiatives des années subséquentes seront élaborées en consultation avec les comités de gouvernance. Ces

mesures seront fondées sur les besoins courants et futurs de la collectivité. Cela permettra de s'assurer que la stratégie demeure adaptée aux priorités et aux besoins changeants en matière d'itinérance au Manitoba.

Grâce à un nouveau cadre d'évaluation de l'itinérance et des besoins impérieux en matière de logement, le gouvernement du Manitoba s'engage à continuer d'améliorer la collecte et la communication des données afin de mieux comprendre les causes de l'itinérance et ses répercussions sur différents groupes. Cela nous permettra de nous assurer que nous investissons dans les solutions les plus efficaces pour mettre fin à l'itinérance dans la province et que nous les mettons en œuvre.

L'engagement de notre gouvernement à lutter contre l'itinérance ne se terminera pas en 2027, mais se poursuivra jusqu'à ce que tous les Manitobains aient accès à un logement adéquat, abordable et convenable.



L'engagement de notre gouvernement à lutter contre l'itinérance ne se terminera pas en 2027, mais se poursuivra jusqu'à ce que tous les Manitobains aient accès à un logement adéquat, abordable et convenable.

Remerciements

Plus de 400 personnes ont participé à la consultation provinciale et nous ont fait part de leurs réflexions et de leurs idées sur la façon de lutter contre l'itinérance au Manitoba. Dans le cadre de séances animées par des organismes communautaires, 90 d'entre elles ayant une expérience vécue ont apporté un éclairage essentiel sur les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation d'itinérance.

Neuf fournisseurs de services ont participé à l'examen des programmes de services de refuge d'urgence et de logement de transition. Leur expérience dans la prestation de ces programmes essentiels a été déterminante pour l'élaboration d'interventions d'urgence plus efficaces et durables en matière d'itinérance.

Le gouvernement du Manitoba est reconnaissant à toutes les personnes qui ont contribué à la stratégie. Les commentaires francs exprimés pendant la consultation et l'examen ont été essentiels pour s'assurer que la stratégie réponde aux besoins réels des personnes en situation d'itinérance. Nous apprécions grandement le soutien précoce accordé lors de l'annonce des premières mesures de la stratégie.

Votre dévouement à la lutte contre l'itinérance dans la province a été manifeste dans la passion et le sérieux dont vous avez fait preuve au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie. Nous vous remercions de votre participation à ce jour et nous nous réjouissons de continuer à travailler ensemble.

ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION :

ACSM – Interlake (est)

ACSM – Parkland/Swan Valley

ACSM – Parkland/The Pas

ACSM – Région Central

ACSM – Swan Valley/Dauphin

ACSM – Thompson

Armée du Salut (Winnipeg)

Bibliothèque publique de Winnipeg

Bibliothèque régionale de l'ouest du Manitoba

Bureau de santé communautaire de Selkirk

Centre autochtone de la santé et du bien-être

Centre d'amitié de Brandon

Centre d'amitié de Dauphin

Centre d'amitié Elbert Chartrand

Chalet Malouin

Chalmers Neighbourhood Renewal Corp.

Community Futures Parkland

Conseil autochtone de Winnipeg

Division scolaire Lord Selkirk

Downtown Community Safety Partnership

Downtown Safety and Wellness Taskforce de Brandon

End Homelessness Winnipeg

Fearless R2W

Fédération métisse du Manitoba

Flin Flon Aboriginal Centre

Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances

Keewatin Tribal Council Inc.

Klinic Manitoba

Le Logement d'abord

Life's Journey Brandon

The Link (connu sous le nom Macdonald Youth Services)

Main Street Project

Ma Mawi Wi Chi Itata Centre

MaMowWeTak

Manitoba Harm Reduction Network

Manitoba Keewatinowi Okimakanak

Manitoba Library Association

Manitoba Non-Profit Housing Association

Men Are Part of the Solution – Thompson
Nation dakota de Sioux Valley
Nation des Cris d’Opaskwayak – Autorité sanitaire
d’Opaskwayak
New Journey Housing
North End Community Renewal Corp.
North End Women’s Centre
Nova House
Peer Connections Manitoba (DCHS Office)
Portage la Prairie Bear Clan
Portage la Prairie Community Revitalization Corp.
Portage Urban Indigenous People’s Coalition
Programme des travailleurs clés du Manitoba
Rainbow Resource Centre
Reaching Home
Red River North Counselling and Therapy Services
Red Road Lodge
Resource Assistance for Youth Inc.
Right to Housing Coalition
SAM Management Inc.
Samaritan House
Sara Riel Inc.
SEED Winnipeg Inc.
Selkirk Community Church
Selkirk Community Renewal Corp.
Selkirk District Community Foundation
Selkirk FASD Coalition
Shawenim Abinoojii
Siloam Mission
Sioux Valley Health Centre

Société de revitalisation des quartiers de Brandon
Société de revitalisation des quartiers de Flin Flon
Spence Neighbourhood Association
SSCOPE Inc.
St. Boniface Street Links
Stands Strong Eagle Woman
Swampy Cree Tribal Council
Swan Valley Consumers Co-op Ltd.
Swan Valley Crisis Centre
The Pas Community Renewal Corporation
The Women’s Resource Centre Brandon
Thompson Crisis Centre
Thompson Public Library
Two Ten Recovery Inc.
Under One Roof
Ville de Brandon
Ville de Dauphin
Ville de Selkirk
Ville de Swan River
Ville de Winnipeg
Wahbung Abinoojii Inc.
West Broadway Tenant Committee
West Central Women’s Resource Centre
Westman Youth for Christ
Winnipeg Housing Rehabilitation Corp.
Winnipeg Poverty Reduction Council – United Way
Winnipeg
Wolseley Family Place
YWCA Brandon
YWCA Thompson



<https://www.gov.mb.ca/fs/homelessness/index.html>



Disponible en d'autres formats, sur demande. Veuillez écrire à fswebunit@gov.mb.ca ou composer le 204 945-3744.
Si vous avez des rétroactions, des questions ou vous voulez savoir comment participer dans le processus de mobilisation, communiquer avec nous par courriel : homelessness@gov.mb.ca

